

1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE abaisse son principal taux directeur à un niveau historique bas....

.... et la FED maintient le statu quo monétaire

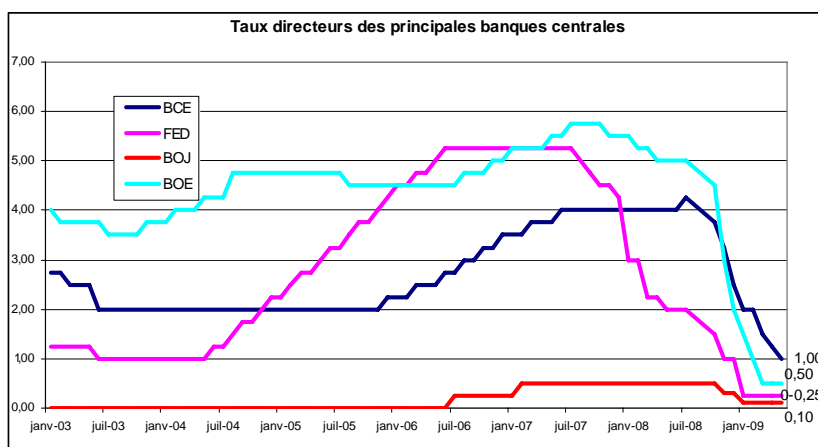
Au cours de la réunion qui s'est tenue le 7 mai 2009, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a pris les décisions de politique monétaire suivantes :

- abaissement de 25 points de base amenant ainsi à 1,00% le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème,
- abaissement de 50 points de base ramenant à 1,75 % le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal,
- la facilité de dépôt reste inchangée à 0,25 %.

Ces mesures sont effectives à compter du 13 mai 2009.

Dans son discours introductif, le Président de la BCE observe l'atténuation des tensions inflationnistes dans un contexte d'affaiblissement plus marqué que prévu de l'activité économique au premier trimestre 2009.

Au cours de sa réunion du 29 avril 2009, le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité souligne dans son communiqué que l'activité économique a continué à se contracter mais à un rythme moindre. Le PIB des Etats-Unis a reculé de 6,1 % en rythme annuel au premier trimestre 2009. En mars 2009, la production industrielle a baissé de 1,5 % par rapport à février 2009. Après deux mois de hausses consécutives, les dépenses de consommation des ménages ont reculé de 0,2 % en mars 2009 par rapport à février 2009. L'indice des prix à la consommation a diminué de 0,1 % au mois de mars et de 0,4 % en glissement annuel. Hors alimentation et énergie, les prix augmentent de 1,8 % sur un an. Les Etats-Unis ont perdu 539 000 emplois au mois d'avril 2009 après 669 000 au mois de mars 2009. Le taux de chômage est estimé à 8,9 % contre 8,5 % en mars.



Chômage

Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

... et hausse du taux de chômage dans la zone euro

Inflation

Hausse de l'inflation en France et stabilité dans la zone euro

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Ralentissement de la croissance chinoise au premier trimestre 2009

Conseil de surveillance de l'IEOM

Baisse des taux de l'IEOM

LODEOM

Adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale

En France, fin mars 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (les personnes, sans emploi, inscrites au Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi) s'établit à 2 448 200, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 2,7 % (+ 63 400 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 22,1 % (+ 31,5 % pour les hommes et + 13,3 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 35,8 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 8,9 % en mars 2009 contre 8,7 % en février. Il était de 7,2 % en mars 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union (UE27) s'est élevé à 8,3 % en mars 2009. Il était de 6,7 % en mars 2008.

En mars 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,2 % sur un mois ; sur un an, il s'accroît de 0,3 %, progression annuelle la plus faible depuis 1999. L'inflation sous-jacente en France s'élève ainsi en glissement annuel à 1,6 %.

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 0,6 % en avril 2009, inchangé par rapport à mars 2009.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé lors de sa réunion du 30 avril 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. La Banque du Japon a révisé à la baisse ses précédentes prévisions d'évolution du PIB pour les exercices budgétaires 2009-2010 et 2010-2011, respectivement à - 3,3 % au lieu de - 2 % et de 1,2 % au lieu de 1,5 %. Elle a également revu en baisse ses estimations du PIB pour 2008-2009 à - 3,1 % au lieu de - 0,8 %. La BoJ anticipe un recul de 1,5 % des prix à la consommation hors produits frais en 2009-2010 contre une précédente estimation de 1,1 %. En mars 2009, la production industrielle a augmenté de 1,6 % par rapport à février, après cinq mois de baisse consécutive. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 0,1 % sur un an. Hors énergie, les prix ont reculé de 0,3 % en rythme annuel. Le taux de chômage est estimé à 4,8 %, son plus haut niveau depuis août 2004. Les exportations ont chuté de 45,6 % et les importations de 36,7 %. L'excédent commercial est en baisse de 99 % par rapport à mars 2008 et l'année fiscale enregistre son premier déficit commercial en plus de trente ans.

Selon les prévisions de l'Académie chinoise des sciences sociales, le PIB chinois devrait croître de 8,3 % en 2009. La croissance chinoise a progressé de 6,1 % au premier trimestre 2009 en glissement annuel contre 6,8 % au quatrième trimestre 2008. En mars 2009, la production industrielle chinoise est en hausse de 8,3 % contre 11 % au mois de février. Les prix à la consommation ont baissé de 1,5 % en avril 2009 sur un an pour le 3^e mois consécutif. En mars 2009, les exportations chinoises ont augmenté de 32,8 % par rapport à février et les importations de 14,0 %. L'excédent commercial s'établit à 18,56 milliards de dollars contre 4,8 milliards de dollars en février.

Au cours de sa réunion qui s'est tenue le 12 mai 2009 à Paris, le Conseil de surveillance de l'IEOM a pris les décisions de politique monétaire suivantes :

- baisse du taux de réescompte des crédits aux entreprises de 75 points de base, pour le fixer à 1,25 % ;
- fixation des autres taux de l'IEOM comme suit :
 1. 1,75 % l'an pour la facilité de prêt marginal, taux post-compté,
 2. 1,75 % l'an pour l'escompte de chèques,
 3. 0,50 % l'an pour le taux de la facilité de dépôt.

Ces décisions sont applicables à compter du 19 mai 2009

Après son adoption par l'Assemblée nationale le 9 avril 2009, le nouveau texte préparé par la commission mixte paritaire (Assemblée nationale/Sénat) a été adopté par le Sénat le 6 mai 2009 et par l'Assemblée nationale le 14 mai 2009.

Réglementation bancaire

Projet de loi du crédit à la consommation

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a présenté en Conseil des ministres du 22 avril 2009, un projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

Le projet de loi transpose une directive européenne sur le crédit à la consommation visant à créer un marché unique de ce type de crédits, prévoit différentes mesures pour garantir un usage responsable de ces produits et une meilleure prévention du surendettement. Il entend également améliorer la prise en compte de la situation des personnes qui connaissent des difficultés d'endettement.

Le texte permet :

- une information renforcée du consommateur ;
- un allongement du délai de rétraction de 7 à 14 jours ;
- une extension des règles de protection des emprunteurs jusqu'à 75 000 € contre 24 000 € actuellement ;
- un encadrement du crédit renouvelable avec l'obligation d'un amortissement minimum ;
- un renforcement des obligations et responsabilité des prêteurs notamment en matière d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs avec consultation obligatoire du FICP (Fichier national de remboursement de crédits aux particuliers) ;
- un encadrement de la distribution de crédit sur les lieux de vente via des cartes de fidélité afin de séparer les avantages commerciaux qu'elles apportent de leur utilisation comme vecteur de crédit à la consommation ;
- un raccourcissement des durées d'inscription au FICP pour les procédures de rétablissement personnel et les plans se déroulant sans incident (uniformisation des délais d'inscription à 5 ans) ;
- un droit d'accès des particuliers aux informations du FICP les concernant sans avoir à se déplacer aux guichets de la Banque de France, de l'IEDOM ou de l'IEOM ;
- une accélération du traitement des situations de surendettement les plus graves, éligibles à la Procédure de rétablissement personnel (PRP), en renforçant le pouvoir des Commissions qui pourront en la matière décider de clôturer des dossiers présentant l'absence d'actifs (PRP sans liquidation judiciaire) ; cette nouvelle forme de recommandation devra être homologuée par le juge de l'exécution et les débiteurs comme les créanciers pourront éventuellement former un recours contre cette décision de la Commission.

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

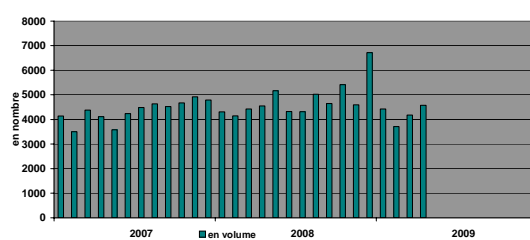
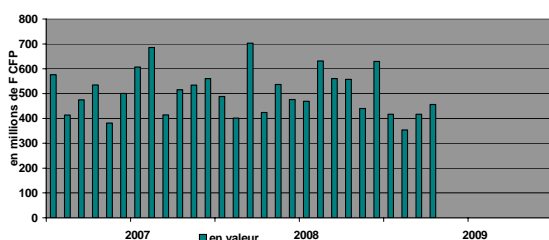
en millions de F CFP	mars-07	mars-08	mars-09	var. 08/07	var. 09/08
Circulation fiduciaire	1 730	1 175	1 888	-32,1%	60,7%
Dépôts à vue	2 401	2 953	3 013	23,0%	2,0%
Total M1	4 131	4 728	4 901	14,5%	3,7%
M2-M1	498	382	541	-23,3%	41,6%
Total M3	5 127	5 967	6 206	16,4%	4,0%

Concours à caractère bancaire

en millions de F CFP	déc-06	déc-07	déc-08	var. 07/06	var. 08/07
Crédits de trésorerie	877	977	1 018	11,4%	4,2%
Crédits à l'équipement	1 273	1 128	1 059	-11,4%	-6,1%
Crédits à l'habitat	877	732	642	-16,5%	-12,3%
Autres crédits	178	371	356	108,4%	-4,0%
Sous total	3 205	3 208	3 075	0,1%	-4,1%
Créances douteuses brutes	839	730	717	-13,0%	-1,8%
Total	4 044	3 938	3 792	-2,6%	-3,7%

Compensation

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Compensation (en nbre)	mensuelle	avr-09	4 570	9,4%	0,5%
	cumulée	avr-09	16 886	37,1%	-3,1%
Compensation (en millions de CFP)	mensuelle	avr-09	456,4	9,6%	7,6%
	cumulée	avr-09	1 742,3	38,5%	-18,5%



Incidents bancaires

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements par chèque	mensuelle	avr-09	58	-48,2%	41,5%
	cumulée	avr-09	412	16,4%	30,0%
Retraits de cartes bancaires	mensuelle	avr-09	-	-100,0%	-100,0%
	cumulée	avr-09	6	0,0%	-25,0%

Interdits bancaires

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	avr-09	449	-0,4%	16,6%
	dont personnes physiques	avr-09	437	-0,5%	17,2%
	dont personnes morales	avr-09	12	0,0%	0,0%

Cotation

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides	avr-09	44	-	-	46,7%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	avr-09	16	6,7%	-	-

Cotation des entreprises pas l'IEOM

La cotation établie par l'IEOM est un indicateur de la santé financière d'une entreprise. Elle permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La cotation est établie sur des éléments objectifs : un ou plusieurs bilans comptables, des renseignements fournis par les banques, le journal des annonces légales... Ces informations sont au besoin complétées par des éléments qualitatifs fournis par le chef d'entreprise lors d'un entretien de cotation.

Faire coter son entreprise par l'IEOM présente plusieurs intérêts :

- la cotation donne à l'entreprise une évaluation réaliste et neutre, du fait de l'expertise et de l'indépendance des personnes en charge de la cotation,
- la cotation permet de renforcer les demandes de crédit auprès des Banques ou les dossiers d'appels d'offre,
- la cotation permet aux banques de se refinancer auprès de la Banque Centrale et de faire bénéficier à ses clients d'un taux d'intérêt bonifié (le réescompte),

La cotation est une information strictement confidentielle, à laquelle seule l'entreprise concernée et les banques ont accès. La méthodologie et le code de conduite de la Banque de France sont appliqués par l'IEOM.

Pour faire coter votre entreprise ou pour obtenir des renseignements complémentaires sur la cotation, merci de contacter le Service Crédit de l'IEOM au 72.00.36.

3 – Actualité régionale

.....

FIDJI

Retraite forcée pour les fonctionnaires fidjiens de plus de 55 ans

A la suite de la décision d'abaisser l'âge de la retraite de 60 à 55 ans, prise par le Président de Fidji Ratu Josefa Iloilo par voie de décret le 11 avril dernier, 2 301 employés de la fonction publique fidjienne se sont retrouvés en retraite forcée. Cette mesure a entraîné le départ de 776 enseignants, et 600 autres fonctionnaires selon les estimations officielles. Afin de réduire de moitié le coût de fonctionnement de la fonction publique le gouvernement actuel prévoit de ne pas renouveler certains postes vacants.

4 – Brèves locales

.....

Les importations

En cumul à fin avril 2009, on assiste à un net ralentissement des importations, en valeur (- 16,9 %) à 1 405,2 millions de F CFP et en volume (- 24 %) à 6 977 tonnes.

Cette diminution affecte la plupart des catégories de produits importés sur le Territoire : les biens de consommation (- 19,3 % à 202,2 millions de F CFP), les produits de l'industrie automobile (- 41 % à 103,7 millions de F CFP), les biens intermédiaires (- 23,5 % à 221,4 millions de F CFP), les produits énergétiques (- 12 % à 231,5 millions de F CFP) et les produits alimentaires (- 9,3 % à 369,1 millions de F CFP).

Diminution des recettes fiscales

Conséquence de la baisse des importations constatée sur les 4 premiers mois de l'année 2009, les recettes fiscales perçues à fin avril 2009 s'établissent à 484 millions de F CFP contre 608 millions de F CFP l'année précédente, soit une baisse de 20,4 % en glissement annuel. Alors que les recettes douanières et taxes diverses diminuent de 26,7 % sur la période (à 390,3 millions de F CFP), les revenus des impôts directs augmentent de 23,8 % à 93,7 millions de F CFP.

Les taxes diverses (3 % des recettes douanières) sont en retrait de 55,7 % à fin avril 2009 en glissement annuel. Ce net ralentissement résulte principalement de la diminution du produit des taxes sur les affaires maritimes de 58,1 % à 11,5 millions de F CFP.

En revanche, la progression des impôts directs (+ 23,8 % à 93,7 millions de F CFP) est le résultat d'une hausse des revenus perçus sur le droit proportionnel de + 43,5 % à 63,1 millions de F CFP.

Les taux de la taxe intérieure de consommation sur les alcools ont été modifiés pour la bière à 260 F CFP/litre (ancien taux 200 F CFP/litre) et les vins à 250 F CFP/litre (contre 187 F CFP/litre) conformément à l'arrêté n° 2009-070 du 17 mars 2009 rendant exécutoire la délibération n° 19bis/AT/09 du 6 février 2009.

Le trafic aérien

Au 1er trimestre 2009, le trafic aérien international se caractérise par une baisse du nombre de vols (-8,1 % en glissement annuel) et du nombre de passagers (- 8,7 % sur un an) atteignant respectivement 68 vols et 6 588 passagers. Sur la période, le fret de marchandises et le transport postal enregistrent la même tendance baissière, respectivement - 11,8 % et - 11,7 %.

Concernant le trafic domestique, 300 vols ont été réalisés entre Wallis et Futuna sur le 1er trimestre 2009 contre 281 à la même période un an plus tôt (+ 6,8 %) mais la liaison a été empruntée par seulement 2 696 passagers contre 2 972 un an auparavant, soit une baisse de 9,3 %. Tandis que le fret de marchandises subit un ralentissement de 39,4 % au 1er trimestre 2009 en rythme annuel, le fret postal augmente sensiblement (1, 6 tonnes de plus qu'au 1er trimestre de l'année 2008).

En rythme trimestriel, le nombre de vols s'inscrit en baisse de 12,3 % et le nombre de passagers diminue nettement de 18,8 % à fin mars 2009.

Touchées de navires

Au cours du mois d'avril, 4 touchées de navires commerciaux ont été recensés au port de Mata'Utu et Halalo contre 3 l'année précédente: 2 cargos de marchandises (contre un en avril 2008), un pétrolier et un butanier.

Installation d'une antenne de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Par arrêté n°2009-078 du 25 mars 2009 publié au JOWF du 31 mars 2009, le Préfet, Administrateur Supérieur du Territoire des îles Wallis-et-Futuna, a approuvé et rendu exécutoire la délibération n° 08/AT/09 du 7 février 2009, relative à l'installation de l'ADIE à Wallis-et-Futuna. Ainsi, l'Assemblée Territoriale s'engage à prendre en charge les frais de fonctionnement d'une antenne de l'ADIE, dès qu'elle s'installera à Wallis, pour une phase expérimentale de 3 ans.

Les indicateurs de référence

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	Var. mensuelle	Gliss. annuel
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		mars-09	99,58	2,9%	+0,4 %
SMI G mensuel (janvier 2008 et septembre 2008) en XPF		mars-09	79 812	-	+4,5%
Nombre d'emplois salariés*		déc-08	1 942**	-	+1,6 %
Echanges extérieurs en millions de XPF					
Importations					
	mensuelles	avr-09	532,3	+104,9 %	+5,2 %
	cumulées	avr-09	1 405,2	-	+16,9 %
Droits de douanes + taxes à l'entrée (millions de XPF)	cumul	déc-08	1 246,7	+14 %	+11,3 %
Droits de douanes + taxes à l'entrée (en millions de XPF)	cumul	avr-09	241,9	+54,4 %	-29,4%
Taxes intérieures de consommation (en millions de XPF)	cumul	avr-09	129,8	+22,8 %	-15,4 %
SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	Var.mensuelle	Gliss. annuel
Energie					
Production nette d'électricité (en milliers de kWh)		4 ^{ème} T 2008	5 334	-	+0,2 %
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelles	avr-09	661	-5,9%	-4,7 %
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelles	avr-09	193	3,8%	-1,8 %
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuelles	mars-09	1 395	-43,6%	-8,7 %
	cumulées	mars-09	6 588	+26,9 %	-8,7 %
Nombre de passagers vols domestiques	mensuelles	mars-09	834	-26,5%	+0,2 %
	cumulées	avr-09	2 696	44,8%	-9,3 %
Touchées de navires porte-conteneurs en avril 2009	mensuelles	avr-09	4	-	+33,3 %
	cumulées	avr-09	9	80,0%	-35,7%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs		4 ^{ème} T 2008	49	-	-49,0 %

*chiffres provisoires

**hors fonctionnaires

Sources : STSEE, CLR, Douanes, Administration Supérieure, EEWF, SWAFEP, Aviation civile, Douanes

5 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2007	2008	Var.
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	dec	98,5	102,6	4,1%
Entreprises				
nombre d'entreprises	dec	394	527	33,8%
créations	dec	76	158	107,9%
fermetures	dec	42	25	-40,5%
personnes morales en interdiction bancaires (nb)	dec	13	13	0,0%
ventes de ciment (tonnes) (chiffres partiels)	dec	1 727	2 026	17,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	dec	732	855	16,8%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	dec	187	259	38,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	dec	120	118	-1,7%
Ménages				
emploi salarié (nb)*	dec	1 912 **	1 942 **	1,6%
dont secteur privé	dec	688	694	0,9%
dont secteur public	dec	1 057	1 060	0,3%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	1 ^{er} janv	451,7	460,7	2,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	dec	360	416	15,6%
décision retrait cartes bancaires	dec	22	12	-45,5%
incidents paiements sur chèques	dec	770	961	24,8%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	dec	182	140	-23,1%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	dec	394	346	-12,1%
importations de produits alimentaires (M XPF)	dec	1 441	1 495	3,8%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	dec	782	828	5,9%
Echanges extérieurs en millions de XPF				
Importations	dec	5 368,2	5 924,8	10,4%
exportations	dec	6,8	6,6	-2,9%
recettes douanières	dec	1 762,8	1 941,2	10,1%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée (millions de XPF)	dec	1 120,3	1 246,7	11,3%
dont taxes intérieures de consommation (en millions de XPF)	dec	434,3	449,6	3,5%
Indicateurs financiers				
Dépôts à vue	dec	2 769	2 645	-4,5%
M1	dec	4 591	4 574	-0,4%
M2	dec	5 049	4 992	-1,1%
Dépôts à termes	dec	945	1 072	13,4%
M3	dec	5 994	6 064	1,2%
P1	dec	-	-	
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	dec	1 732	1 673	-3,4%
dont crédits à la consommation	dec	999	1 024	2,5%
dont crédits à l'habitat	dec	725	642	-11,4%
Entreprises	dec	889	864	-2,8%
dont crédits d'exploitation	dec	139	161	15,8%
dont crédits d'investissement	dec	704	676	-4,0%
dont crédits à la construction	dec	7	0	-100,0%
Collectivités locales	dec	424	383	-9,7%
Autres agents de CCB non ventilés	dec	162	155	-4,3%
créances douteuses brutes	dec	730	717	-1,8%
taux de créances douteuses	dec	25,0%	26,7%	6,8%
ensemble des actifs financiers				
Ménages	dec	2 819	2 740	-2,8%
Sociétés	dec	1 848	1 781	-3,6%
Autres agents	dec	3 679	3 799	3,3%
dont assurances-vie	dec	622	726	16,7%

*chiffres provisoires

**hors fonctionnaires

Sources : STSEE, CLR, Douanes, Administration Supérieure, EEWf, SWAFEP, Aviation civile, Douanes

6 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	4,00%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	30/04/2009	31/03/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	0,5880%	1,6360%	- 1,048 pt	2,3520%	- 1,764 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,9440%	1,1210%	- 0,177 pt	2,6030%	- 1,659 pt	8,90%	02/03/1996
EURIBOR 3 mois	1,3650%	1,5100%	- 0,145 pt	2,8920%	- 1,527 pt	taux d'intérêt légal	
EURIBOR 6 mois	1,5620%	1,6700%	- 0,108 pt	2,9710%	- 1,409 pt	année 2009	
EURIBOR 12 mois	1,7280%	1,8120%	- 0,084 pt	3,0490%	- 1,321 pt	année 2008	

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						Définitions	
	30/04/2009	31/03/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08		
TEMPE	0,8549%	1,0565%	- 0,202 pt	2,4511%	- 1,596 pt	EONIA : Euro OverNight Index Average	
EURIBOR 1 mois	1,0140%	1,2710%	- 0,257 pt	2,9590%	- 1,945 pt	TEMPE : moyenne mensuelle de l'EONIA	
EURIBOR 3 mois	1,4250%	1,6370%	- 0,212 pt	3,2570%	- 1,832 pt	EURIBOR : EUR. InterBank Offered Rate	
EURIBOR 6 mois	1,6110%	1,7760%	- 0,165 pt	3,3300%	- 1,719 pt	TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)	
EURIBOR 12 mois	1,7740%	1,9100%	- 0,136 pt	3,4180%	- 1,644 pt	TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)	
TMO	3,9100%	3,9200%	- 0,010 pt	3,7300%	+ 0,180 pt	TRBOSP : taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)	
TME	3,7100%	3,7200%	- 0,010 pt	3,5300%	+ 0,180 pt		
TRBOSP	3,9000%	3,9200%	- 0,020 pt	3,6400%	+ 0,260 pt		

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
date	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008
taux JJ	0,180%	0,375%	1,000%	0,300%	0,300%	0,425%	0,400%	0,650%	1,350%
3 mois	1,255%	1,575%	2,900%	0,660%	0,935%	0,950%	1,205%	1,480%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,030%	2,700%	3,020%	1,420%	1,360%	1,180%	3,460%	3,150%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,69%
Prêts à taux fixe	7,83%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,85%
Prêts à taux variable	7,93%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,07%
Prêts relais	8,05%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,13%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,05%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,36%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,92%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	10,04%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	89,8921	1 NZD/XPF	51,0445	1 HKD/XPF	11,5990	1 GBP/XPF	133,5778	
100 JPY/XPF	91,5542	1 AUD/XPF	65,7620	1 SGD/XPF	60,8215	100 VUV/XPF	78,8600	1 FJD/XPF	40,5588
1000 XPF/EUR	8,38	USD	1,3275	NZD	2,3378	HKD	10,2881	GBP	0,89335
JPY	130,34	AUD	1,8146	SGD	1,962	VUV	151,321	FJD	2,94219